

## Séjour à SAINT-AYGULF - 83370 avec Yves

www.randoleiesclops.fr



# Séjour du Dimanche 13 au Dimanche 20 Septembre 2026

### Réservé aux adhérents de l'Association titulaires de la licence FFRandonnée 2025/2026

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la FFRP N°: IM 075 100 382 Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33, 33/34 quai De Dion Bouton CS70001

92814 Puteaux Tél.: 09 72 72 01 19 ffrandonnee@grassavoye.com Contrat n°: 41789295M / 0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois FONTANOT-92000 Nanterre Tel 33(0)149313131 - Contrat. N° 4000716162/0

Animateur du séjour : Yves BARBIERI - mail : yves.barbieri@sfr.fr - Portable : 06 59 51 50 24

#### **PROGRAMME**

- Transports et déplacements : covoiturage en voitures particulières
- Hébergement: VTF Village de vacances \*\*\* « Le Castelet » D7 rue du château vaudois 83370 Roquebrune sur Argens.
- **Organisation :** 5 jours en pension complète et 2 jours en demi-pension. 4 jours de randonnées encadrées par 2 guides brevetés.
- **Type de séjour** : 5 randonnées en étoile, 1 randonnée avec repas dans un restaurant à extérieur et **1 jour** de repos libre sans pique-nique.
- **Programme des randonnées** : de 4 à 6 heures de marche par jour niveau 2.
- Programme de visites culturelles à définir ultérieurement

Ce programme peut varier en fonction des conditions météo ou autres impératifs!

BUDGET TOTAL du Séjour : 698 €			
Ce prix comprend			
625 €	Hébergement en pension complète et demi-pension avec un jour libre en autonomie		
	Assurance groupe comprise		
65 €	Frais de covoiturage à régler directement au chauffeur		
8€	Frais de fonctionnement Immatriculation Tourisme		

Ce prix ne comprend pas !			
25 €	Le supplément de chambre individuelle suivant disponibilité par jour et par personne		
-	Les boissons, dépenses personnelles et tout ce qui n'est pas indiqué comme COMPRIS!		

## INSCRIPTION

Nombre de participants minimum 25, maximum 30 En cas d'un nombre insuffisant de participants, le séjour est purement annulé!

Les inscriptions se feront par mail à : <a href="mailto:yves.barbieri@sfr.fr">yves.barbieri@sfr.fr</a> à compter du 01/11/2025

Par ordre chronologique de réception.

Les bulletins d'inscription doivent être envoyés par mail et dûment remplis avant le 30/11/2025 À : Mr BARBIERI Yves - mail : yves.barbieri@sfr.fr Portable : 06 59 51 50 24

L'inscription sera matérialisée par le paiement avec PAYASSO de 200 € avant le 31 Décembre 2025

#### **ECHEANCIER**

200 €	À l'inscription	1 er Versement (Inscription + agrément tourisme + assurance)
200 €	30 Avril 2026	2 <sup>me</sup> Acompte
233 €	30 Juin 2026	Solde

Le remboursement de l'acompte n'est pas accordé, sauf si l'adhérent qui annule peut-être remplacé par une personne inscrite sur une éventuelle liste d'attente et qu'aucune prestation nominative ne reste due (hébergeur, vol, billets transport...). Si annulation selon les conditions ci-dessus, les primes d'assurances souscrites et la contribution immatriculation tourisme seront systématiquement dues.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site du Club : ww.randolesclops.fr / séjour / conditions générales de vente / assurance